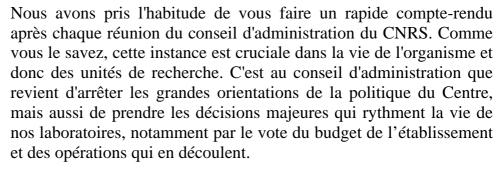
Message de la Présidente et du Directeur général aux personnels du CNRS



Pourquoi vous rappeler ces points statutaires ? Parce que le conseil d'administration, qui s'est réuni ce jeudi 26 mars au siège du CNRS, a été perturbé. Les représentants des personnels n'ont pas souhaité rejoindre la salle dans laquelle l'ensemble des administrateurs étaient appelés à siéger, et nous le regrettons. Le quorum des participants ayant été atteint, nous avons décidé de maintenir cette réunion dans les locaux du siège.

Comme nous en avions pris l'engagement en modifiant l'ordre du jour, le conseil d'administration a voté uniquement les décisions budgétaires et l'éméritat. Nous avons pu ainsi clôturer les comptes 2008 et prendre les décisions budgétaires permettant le report, sur l'exercice 2009, de vos ressources contractuelles non consommées en 2008. De même, l'établissement a pu conférer le titre d'émérite, et donc le maintien de l'accès aux laboratoires, aux chercheurs d'excellence partant à la retraite.

La clôture des comptes et les opérations qui en découlent, l'éméritat, sont, en effet, traditionnellement, des points inscrits à l'ordre du jour de la séance de mars du conseil d'administration. Nous avons tenu à voter ces mesures budgétaires pour que vos laboratoires puissent fonctionner en 2009. Nous comptons sur la compréhension, par chacune et chacun d'entre vous, de cet enjeu et sur l'esprit de responsabilité qui doit en découler et tous nous animer.

cnrs

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie 3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00 F 01 44 96 49 13

> Catherine Bréchignac Présidente du CNRS

Arnold Migus Directeur général du CNRS